

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT PERMANENT

« Créer et faire vivre son activité dans des conditions optimales dans un lieu chargé d'histoire »

La Faïencerie de Varages, lieu de production emblématique dans l'histoire de la céramique varoise depuis 331 ans, propose aux artisans d'art et entrepreneurs du secteur de la Terre et d'activités connexes de rejoindre **Les Échoppes**, ses nouveaux ateliers-boutiques individuels.

Bien plus qu'une simple mise à disposition d'un local, intégrer Les Échoppes, c'est rejoindre un véritable écosystème des métiers de la Terre - une opportunité à trois titres :

1/ Des partages techniques et une expertise croisée

Être au cœur d'un collectif d'artisans et de la Faïencerie elle-même, propice aux échanges de savoir-faire, à l'entraide technique et aux collaborations.

2/ Une visibilité renforcée et un écosystème propice à l'activité

Bénéficier du rayonnement de Varages, reconnue terre de faïence, profiter de la notoriété et de la fréquentation du site pour se faire connaître.

3/ Un outil de production clé en main

Lancer ou poursuivre sa production sans investissement initial en matériel, grâce à un accès à des équipements de pointe.

Cette offre s'adresse en particulier aux porteurs de projet souhaitant lancer ou poursuivre leurs activités dans des conditions idéales, avec un outil de travail professionnel et un écosystème déjà en place.

Les Echoppes

La Faïencerie de Varages est un haut lieu de la faïencerie qui a vu se succéder des générations d'ouvriers qui se sont relayés pour faire vivre et transmettre ce savoir-faire tricentenaire. En rejoignant le projet, vous participez vous aussi à faire de notre art un patrimoine vivant.

Chaque atelier-boutique mis à disposition permet à l'entrepreneur d'évoluer au sein de la Faïencerie de Varages, disposant ainsi de conditions optimales pour développer son activité.

Vous pourrez ainsi rejoindre un espace confortable, adapté à l'activité, et ouvert sur l'extérieur pour valoriser votre talent auprès des visiteurs.

- **7 ateliers-boutiques individuels**, ou Échoppes, au sein d'une vaste halle couverte et sécurisée formant un ensemble architectural mélangeant tradition et modernité
- **Chaque Échoppe est un conteneur individuel aménagé de 14m² climatisé, chauffé, électrifié, sécurisé et clos. Une connexion Internet (hot spot fibré) est partagée.**

Les entrepreneurs partenaires seront également associés aux temps-forts de la Manufacture qui se mobilise à l'occasion de différents événements : marché potier, journée européenne des métiers d'art, gala d'anniversaire... Au cours de l'année 2026 - 2027, la Manufacture sera à l'origine ou recevra près d'une quinzaine d'événements d'ampleur régionale et locale.

L'expertise technique, le matériel et les équipements

Au-delà de la mise à disposition d'un espace, c'est une collaboration technique que nous souhaitons initier à vos côtés. Ainsi, vous pourrez vous appuyer sur l'expertise de nos équipes, bénéficier de matériel. En vous permettant d'utiliser du matériel qui nécessite de lourds investissements, nous rendons possible l'éclosion de votre activité à moindre coût. Ainsi, vous n'avez qu'à vous concentrer sur une seule chose : votre savoir-faire.

L'offre comprend un accès aux équipements de la Faïencerie :

- **Accès aux fours de la Faïencerie dans la limite de 10% des capacités** (un four personnel n'est pas nécessaire). Un échange avec notre équipe technique permettra de concilier votre exigence avec notre impératif de continuité d'activité.
- **Accès aux moules de la collection Lallier de Moustiers-Sainte-Marie et/ ou Varages**
- **Accès réglementé au FabLab comprenant un graveur laser, une imprimante et un scanner 3D.**

Les conditions commerciales

Consciente que chaque artisan a des besoins et un rythme de développement qui lui sont propres, la Faïencerie propose un cadre volontairement souple pour permettre à chacun de tester et d'ajuster son activité en toute liberté. La collaboration avec la Faïencerie peut elle aussi être graduelle : achats groupés, orientation de clientèle, participation ponctuelle à l'équipe de production lors des pics d'activité... autant de possibilités à mobiliser selon les besoins et le stade de développement de chacun, sans obligation. Le collectif d'artisans réunis au sein des Échoppes est lui-même source d'opportunités business, entre synergies commerciales, projets communs et mise en réseau...

- **Signature d'une convention de prestation sans engagement de durée, avec un mois de préavis avec la Faïencerie**
- **Loyer de 350€ TTC par mois à verser à la Faïencerie, au plus tard le 5 de chaque mois**
- **Aucune commission sur les ventes**
- **Possibilité d'achats groupés de matériaux et de fournitures utilisés à la Faïencerie**
- **Possibilité d'orientation vers des clients pour des demandes de décors personnalisés non réalisés à la Faïencerie**
- **Possibilité de rejoindre l'équipe de production lors des pics de commandes de la Faïencerie.**

La contrepartie

La Faïencerie attend des artisans accueillis une activité en pleine complémentarité avec la sienne. Cette cohérence d'ensemble est essentielle : elle seule permet d'offrir aux visiteurs un véritable regroupement d'artisans, gage de lisibilité et de visibilité pour tous. Ce lieu se veut avant tout vivant et animé, ce qui suppose l'implication des artisans et, en particulier, leur présence régulière sur site. La vitalité de ce lieu repose avant tout sur l'engagement et la mobilisation des artisans aux côtés de la Faïencerie de Varages.

- **Exercer une activité professionnelle artisanale dans le domaine de la Terre ou un métier qui utiliserait des contenants produits sur site, par exemple la fabrication de bougies dans des tasses de la Faïencerie**
- **Ouverture des Échoppes de 10h à 18h30, au moins 4 jours par semaine avec le samedi obligatoire**
- **Fermeture 5 semaines maximum**
- **Ouverture obligatoire a minima le dimanche de la Fête de la Céramique de Varages (2è week-end d'août)**
- **Vente sur place exclusivement des produits fabriqués sur place, en complémentarité avec l'offre de produits de la boutique.**

Les modalités de candidature

La candidature doit comporter :

1. Le **CV** de l'artisan/entrepreneur mentionnant son parcours et son site internet/réseaux sociaux.
2. Une **présentation/lettre** expliquant le **projet**, la motivation à intégrer ce lieu, les **produits fabriqués (types de pièces, techniques utilisées et origines de la matière)** et les **horaires d'ouverture** envisagés.
3. L'**attestation au Registre National des Entreprises (RNE)** téléchargeable gratuitement sur <https://data.inpi.fr/>.

Les porteurs de projet et créateurs en cours d'immatriculation peuvent également envoyer leurs candidatures en précisant leurs situations.

→ La candidature doit être adressée par mail à la CMA PACA à l'adresse : **secretariat83@cmar-paca.fr** avec le titre/objet **VARAGES**.

→ **Cet appel à manifestation d'intérêt est permanent.**

Le comité de sélection se réunira régulièrement plusieurs fois par an pour étudier les nouvelles candidatures.

A titre d'exemple, le prochain comité de sélection se réunira la semaine du 16 novembre 2026.
Réponse souhaitée avant le 10 novembre inclus.

Contact :

04 94 61 99 46 - secretariat83@cmar-paca.fr